

Tarif et conditions d'inscription

Frais d'inscription = 110 € + TVA (*)
par cours choisi et par personne inscrite.
(syllabus inclus)

(*) Réduction pour les membres de l'UFHJ :

Le prix est toutefois réduit à 50 € + TVA par cours choisi et par personne inscrite si celle-ci est membre de l'UFHJ et en ordre de cotisation ou si elle est inscrite par un membre effectif de l'UFHJ en ordre de cotisation.

Les huissiers de justice, les candidats huissier de justice et les membres du personnel qualifié des études sont également les bienvenus.

Chaque inscription reçue fera l'objet d'une confirmation automatique générée par le site d'inscription. Une facture sera ensuite adressée, à acquitter à réception.

Une attestation de présence sera disponible pour chaque participant qui le souhaite à la fin de chaque formation suivie, pour valoir justificatif aux employeurs et leur permettre de recevoir un remboursement partiel de son inscription auprès de Liberform¹ (30 €/formation).

Les formations sont agréées préalablement par la Chambre Nationale des Huissiers de Justice, de telle sorte que les personnes entrant en considération se verront attribuer de façon automatique les 4 points de formation permanente.

Inscriptions :

ATTENTION, les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site de l'UFHJ : www.ufhj.be/formations

¹ conditions de remboursement sur www.liberform.be

Vous y retrouverez toutes nos offres de formations. Il vous suffit de suivre pas à pas les indications successives.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'administrateur-délégué aux formations UFHJ, Maître Olivier EGGERMONT : formations@ufhj.be ou de Madame Fabienne MASSIMO, notre assistante administrative : secretariat@ufhj.be

Informations pratiques

L'Espace UCM est situé le long de la Nationale 4
(à 2 minutes de l'E411)

Adresse :

Chaussée de Marche, 637
5100 Namur-Wierde



Principes d'inscription :

Chaque cours peut faire l'objet d'une inscription séparée et indépendante des autres cours. Afin d'assurer une formation de qualité, nous limitons les inscriptions à 30 participants par cours, dans l'ordre des inscriptions confirmées, et nous nous réservons la possibilité d'annuler une formation en-dessous de 15 participants. Pour ces raisons, il ne vous sera pas possible d'annuler une inscription, mais si nécessaire, un remplaçant pourra toujours être présenté en vue d'une substitution éventuelle.

Horaire :

(1 cours = 4 heures pleines)

8h45 accueil

9h00 début de la formation (théorie)

11h00 pause / catering disponible sur place

11h15 suite de la formation (pratique et échanges)

13h30 fin



Formations pour les stagiaires huissier de justice

*Année judiciaire
2019 – 2020*

Les cours sont également ouverts aux huissiers de justice, aux candidats huissier de justice et aux membres du personnel qualifié des études

Espace UCM
Chaussée de Marche 637
5100 Namur-Wierde

Les formations UFHJ : une vraie valeur ajoutée à votre préparation au concours !

Le concours à la fin de votre stage n'est pas à sous-estimer et le faible taux de réussite de ces trois dernières années nous laisse pensif. Pourtant, au vu des questions posées les années précédentes, plus de 90% des questions ont été abordées lors de nos cours ! D'ailleurs, le taux de participation des stagiaires à nos formations et le taux de réussite à l'examen sont intimement liés, démontrant par là toute la pertinence de l'offre que nous avons développée.

Nous sommes à présent en cours d'un cycle de trois ans de formation. Fort de l'expérience passée, nous aborderons durant ce cycle à nouveau toutes les matières, mais avec toutes les nouveautés et les adaptations nécessaires. Les stagiaires nous rejoignant en cours de cycle ne seront donc pas en reste, puisque cette formule sera reconduite tous les trois ans en respectant l'ordre établi. De cette manière, chaque stagiaire pourra en trois ans suivre l'entièreté d'un cycle, peu importe le moment où il décide de nous rejoindre.

Vous aurez également noté que ces formations sont à présent séparées des formations pour les employés d'étude. Ceci est la réponse à un constat flagrant posé l'année dernière : les employés se sentent amoindris par la présence en masse de stagiaires, candidats et titulaires, et déstabilisés par un niveau de technicité sans cesse accru. Notre volonté est donc d'offrir à chacun des formations adaptées à ses besoins. Les huissiers de justice et candidats ne s'y trompent d'ailleurs pas ; cherchant ainsi à se recycler pour les uns, à préparer l'examen imposé en vue des nominations pour les autres.

Plus que jamais, notre conseil reste donc inchangé : venez nombreux et ne tardez pas à vous inscrire sur notre site, les places étant limitées !

Quentin DEBRAY
Président UFHJ
president@ufhj.be

Olivier EGGERMONT
Adm.-délégué aux formations
formations@ufhj.be

FORMATIONS PROPOSEES

Cours 1 ~ Jeudi 12 Septembre ou Jeudi 19 Septembre 2019
(au choix)

Le tarif (civil et pénal).

- Par Anaïs GILLOTAY & Noélie CROUFER

▬▬▬▬▬

Cours 2 ~ Mercredi 16 Octobre ou Jeudi 24 Octobre 2019
(au choix)

Le constat d'huissier de justice – Les jeux, concours et loteries.

- Par Jean-Luc VAN LIEFFERINGE &

....

▬▬▬▬▬

Cours 3 ~ Mercredi 6 Novembre ou Mardi 12 Novembre 2019
(au choix)

Les modes de signification.

- Par Pascal BODART & Sébastien HAINAUT

▬▬▬▬▬

Cours 4 ~ Jeudi 5 Décembre ou Mardi 10 Décembre 2019
(au choix)

Le nouveau droit des sûretés et la réforme du gage.

- Par Christian PREAUX & François PREAUX

▬▬▬▬▬

Cours 5 ~ Mardi 14 Janvier ou Jeudi 23 Janvier 2020
(au choix)

Les astreintes – le cantonnement – le rôle de l'huissier de Justice dans la procédure d'expropriation (récemment réformée).

- Par Céline DEGOUIS & Emerance PIRSON

▬▬▬▬▬

Cours 6 ~ Jeudi 6 Février ou Mardi 11 Février 2020
(au choix)

La distribution par contribution.

- Par Maryline LANGER

& Christophe DEBATTY

▬▬▬▬▬

Cours 7 ~ Jeudi 5 Mars ou Mardi 10 Mars 2020
(au choix)

L'enregistrement – le répertoire – la facturation.

- Par Anne-Sophie MULLIER

& Virginie BOSCARIOL

▬▬▬▬▬

Cours 8 ~ Jeudi 2 Avril ou Mardi 28 Avril 2020
(au choix)

Le nouveau droit de l'insolvabilité des entreprises : le livre XX du CDE : faillite, PRJ, liquidation

- Par Aurélie COURTOY & Céline DEGOUIS

▬▬▬▬▬

Cours 9 ~ Jeudi 7 Mai ou Mardi 12 Mai 2020
(au choix)

Le RGPD et le blanchiment de capitaux – principes fondamentaux et applications quotidiennes dans les études.

- Par Dayalan LERUTH

& Cedric VERGAUWEN

▬▬▬▬▬

Cours 10 ~ Jeudi 4 Juin ou Mardi 9 Juin 2020
(au choix)

L'acte d'huissier de Justice face à l'emploi des langues.

- Par Barbara MEIRSSCHAUT

& Quentin DEBRAY